Termes de Référence

--oo--

Etude de capitalisation du processus de la première révision de la CDN du Burkina Faso plus pertinente, inclusive et plus ambitieuse

--oo--

Immeuble des Nations Unies, Koulouba 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Tél : (226) 25.49.06.00 – Email : registry.bf@undp.org
- Burkina Faso -

Avril 2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les changements climatiques constituent la plus grande des menaces pesant sur le développement durable. Leurs effets déjà répandus et sans précédent, frappent de manière disproportionnée les populations les plus pauvres, marginalisées et vulnérables. Ces incidences pourraient plonger 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030[2].

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) indique que des mesures urgentes et des transformations fondamentales sont nécessaires pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C maximum, s'adapter aux menaces mondiales et atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Dans tous les scénarios décrits dans le rapport spécial 2018 du GIEC sur un réchauffement planétaire de 1,5 °C, les émissions anthropiques mondiales nettes de gaz à effet de serre (GES) doivent diminuer de 45 % à l'horizon 2030 et devenir nulles vers 2050.

L'accord de Paris adopté en 2015 vise à contenir la hausse des températures moyennes à la surface du globe « nettement en dessous » de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en « poursuivant l'action menée » pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C. Il établit en outre un objectif d'élimination des émissions mondiales de gaz à effet de serre pour la deuxième moitié du siècle – ou du moins la compensation de toutes les émissions résiduelles au travers, par exemple, de la croissance des forêts. L'Accord de Paris reconnait l'importance de l'échelle locale dans la réalisation des objectifs des CDN.

Au Burkina Faso, la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat s'est traduite par l'élaboration et l'adoption de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en fin 2015. La CDN constitue le référentiel des engagements de l'Etat burkinabè à l'horizon 2030 en rapport avec ses efforts d'adaptation et d'atténuation. Elle vise d'une part à réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) et d'autre part à répondre aux impacts vécus et attendus des changements climatiques. Les engagements du pays relatifs à l'effort mondial de réduction des gaz à effet de serre, à travers les CDN, se fondent sur les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des transports, de l'eau, des déchets, des productions animales, de l'industrie, de la foresterie et de l'habitat. Outre les secteurs, les lignes directrices pour la mise à jour ou la révision des CDN pour les pays africains impliquent la participation des Collectivités Territoriales dès le stade de la conception. Les collectivités, régions et communes, sont au plus proche des populations et ont le mandat du développement local sans avoir nécessairement les moyens humains et financiers requis. L'adaptation aux changements climatiques doit répondre aux besoins d'une large part de la population, la plus vulnérable aux changements climatiques, pauvre, largement rurale, qui dépend de l'action des Collectivités Territoriales. A cet effet, le Burkina Faso entend effectuer un changement de paradigme qui permettra au pays de revisiter ses CDN, suivant une approche du bas vers le haut ou "bottom up".

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Burkina a pour fonction essentielle de soutenir les actions du pays visant à mettre en œuvre le Programme 2030, dans le cadre du Système des Nations Unies pour le développement, en donnant la priorité absolue à l'élimination de la pauvreté. Aussi, à travers sa promesse climatique « Préserver l'agenda 2030, par une action climatique plus audacieuse », il apporte au Burkina Faso, à l'instar de 113 pays, un appui nécessaire au renforcement des CDN, en étroite collaboration avec des partenaires du Système des Nations Unies (exemple, le PNUE, la FAO), GGGI, NDC Partnership, SNV, Climate Analytics et d'autres partenaires stratégiques.

A la date de fin février 2021, le processus de révision de la CDN du Burkina Faso est bien avancé et pourrait connaitre son achèvement dans le deuxième trimestre de l'année 2021.

[2] Banque mondiale (2016) : Shock Waves. Managing the Impacts of Climate Change on Poverty.

Immeuble des Nations Unies, Koulouba 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Tél : (226) 25.49.06.00 – Email : registry.bf@undp.org
- Burkina Faso -

Le PNUD, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, à travers le SP/CNDD, sollicite les services d'un (e) consultant (e) national (le) pour faire le bilan et tirer tous les enseignements de la première révision de la CDN du Burkina Faso.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude vise à capitaliser l'expérience du processus de révision de la CDN au Burkina Faso. Spécifiquement, l'étude permettra de :

- faire le diagnostic du déroulement du processus de révision de la CDN au Burkina Faso;
- analyser l'efficacité de la planification et des interactions au sein de la plateforme des acteurs;
- analyser l'efficacité et les performances d'ensemble du processus ;
- identifier et analyser les atouts, les forces et faiblesses du processus ;
- identifier les difficultés rencontrées et les solutions palliatives observées ;
- identifier et analyser les effet (positifs et négatifs) de l'expérience ainsi que leur durabilité ;
- apprécier les qualités/ améliorations de la nouvelle version ainsi que les appréciations des parties prenantes ;
- formuler les leçons tirées et des recommandations.

III. REULTATS ATTENDUS

Aux termes des investigations :

- le déroulement du processus de révision de la CDN au Burkina Faso est bien diagnostiqué;
- l'efficacité de la planification et des interactions au sein de la plateforme des acteurs est analysée;
- l'efficacité et les performances d'ensemble sont appréciées;
- les atouts, les forces et faiblesses du processus sont identifiés et analysés;
- les difficultés rencontrées et les solutions palliatives observées sont répertoriées et analysées;
- les acquis (positifs et négatifs) de l'expérience ainsi que leur durabilité identifiés et analysés;
- les qualités/ améliorations de la nouvelle version ainsi que les appréciations des parties prenantes sont documentées;
- des leçons et des recommandations formulées.

IV. DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DU/ DE LA CONSULTANT (E)

Sous la direction générale de la Représentante Résidente Adjointe du PNUD et du Secrétaire Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) et la supervision directe du Team leader de l'Unité Environnement et Energie ai et Directeur du Contrôle, des Conventions Internationales (DCCI), le/ la Consultant (e) aura pour responsabilité de :

- Mener des entretiens et examens approfondis de la documentation/ rapports/ compte rendus de réunions, produits en lien avec la CDN du Burkina Faso;
- Mener des entretiens et examens approfondis de la documentation relative aux Contributions Déterminées Nationales et l'Accords de Paris sur le Climat ;
- Produire un rapport provisoire à soumettre aux parties prenantes pour amendements ;

Immeuble des Nations Unies, Koulouba 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Tél : (226) 25.49.06.00 – Email : registry.bf@undp.org
- Burkina Faso -

- Produire le rapport final à la suite d'une restitution en atelier avec les parties prenantes.

V. PRODUITS ET LIVRABLES ATTENDUS

No.	Livrables/ Produits	Durée	Revue et approbation
1	Rapport de cadrage.	3 Jours à la suite du cadrage de l'étude	SP/CNDD- PNUD
3	Rapport provisoire de l'étude	3 semaines après le rapport de cadrage	SP/CNDD- PNUD
4	Dépôt du rapport final intégrant les amendements et suggestions des différentes parties prenantes recueillis en atelier de [illegible]	4 jours après l'atelier de validation de l'étude	SP/CNDD- PNUD

VI. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Le/ la consultant (e) sera supervisé (e) par la Team Leader de l'Unité Environnement et Energie ai et le DCCI du SP/CNDD sous le leadership de la Représentante Résidente Adjointe du PNUD Burkina Faso et du SP/CNDD.

Le paiement sera effectué après satisfaction des produits et livrables, certification du formulaire de paiement, l'acceptation et la confirmation de satisfaction des résultats par le Team Leader ai.

VII. SOUTIEN LOGISTIQUE ET ADMINISTRATIF

a. Le/la consultant (e) aura accès aux informations pertinentes nécessaires à l'exécution des tâches dans le cadre de cet engagement;
b. Le/la consultant (e) sera responsable de la fourniture de son propre poste de travail (c.-à-d. ordinateur portable, Internet, téléphone, scanner/imprimante, etc.) et doit avoir accès à une connexion Internet fiable;
c. Toutes les dépenses doivent être anticipées et prises en compte dans les honoraires professionnels.

VIII. QUALIFICATIONS REQUISES DU (DE LA) CONTRACTANT (E) (IC)

B. **Le/ la consultant (e) doit avoir les qualifications suivantes** :

- Diplôme universitaire Master II dans le domaine de la Communication, Sociologie, Environnement, développement durable avec au moins cinq (5) années d'expériences en changement climatique et une bonne connaissance de l'Accord de Paris ;
- Au moins cinq (5) années d'expériences professionnelles progressives et pertinentes au niveau national dans l'élaboration de stratégies et plans opérationnels en rapport avec l'atténuation / l'adaptation au changement climatique, le développement durable ;
- Expériences substantielles d'au moins cinq (5) années dans la gestion axée sur les résultats, le pilotage de plateformes/ groupe de travail, gestion de partenariat et dans la production de documents de portées internationales ;

Immeuble des Nations Unies, Koulouba 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Tél : (226) 25.49.06.00 – Email : registry.bf@undp.org
- Burkina Faso -

- Connaissances démontrées des accords sur les changements climatiques de même que les textes nationaux (politiques, stratégies, plans) sur l'environnement, le développement durable, le genre et les changements climatiques ;
- Expériences démontrées dans la production et la diffusion d'articles ;
- De solides compétences en communication (écrites et orales) en français sont une nécessité ;
- Expérience concrète de favoriser un dialogue ouvert, d'établir la confiance et d'engager les principaux intervenants ;
- Preuve documentaire de l'expérience et de l'information sur des engagements similaires entreprises par le/ la consultant (e).

Compétences de base:

- Capacité de gérer efficacement le temps et de respecter les délais;
- Capacité de travailler avec des points de vue et des opinions divers;
- Capacité de coordonner et de modérer les interventions pertinentes et de faciliter les groupes multipartites sur un sujet;
- Excellentes compétences de synthèse et de communication;
- Doit être un habitué de l'outil informatique;

IX. CRITÈRES DE SELECTION DES OFFRES

Suite à l'avis de diffusion, on s'attend à ce que le/la consultant (e) individuel (le) qualifié (e) soumette ses propositions technique et financière. En conséquence, le/ la consultant (e) individuel (le) sera évalué (e) en fonction de l'analyse cumulative selon le scénario suivant :

- Pertinent / conforme/ acceptable, et
- Ayant obtenu le score le plus élevé d'un ensemble prédéterminé de critères spécifiques à la sollicitation.

  À cet égard, le poids respectif des propositions est le suivant :

  a. Le poids des critères techniques est de 70 %
  b. Le poids des critères financiers est de 30 %

Critères	Coef	Max. Point
Compétences techniques	**70%**	100
Qualification du (de la) Consultant (e) • Qualification académique : Diplôme universitaire Master II dans le domaine de la Communication, Sociologie, Environnement, développement durable		20pts

Immeuble des Nations Unies, Koulouba 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Tél : (226) 25.49.06.00 – Email : registry.bf@undp.org
- Burkina Faso -

Expériences professionnelles du consultant *(e)* • Au moins cinq (5) années d'expériences professionnelles progressives et pertinentes au niveau national dans l'élaboration de stratégies et plans opérationnels en rapport avec l'atténuation / l'adaptation au changement climatique, le développement durable (20 points); • Expériences substantielles d'au moins cinq (5) années dans la gestion axée sur les résultats, le pilotage de plateformes/ groupe de travail, gestion de partenariat et dans la production de documents de portées internationales (15 points); • Au moins cinq (5) années de connaissances démontrées des accords sur les changements climatiques de même que les textes nationaux (politiques, stratégies, plans) sur l'environnement, le développement durable, le genre et les changements climatiques (15 points); • Expériences démontrées dans la production et la diffusion d'articles (5 points)		50 pts
Méthodologie • Compréhension de l'étendue des TDR démontrée par une approche, un calendrier et des outils appropriés pour accomplir les tâches		30 pts
Offre financière (plus basse offre/Offre*100)	**30%**	30
Total des points	**Nombre de points technique * 70 % + nombre de point financier * 30 %**	

X. ÉTAPES DE PAIEMENT ET APPROBATION

Le/ la consultant (e) qualifié (e) reçoit ses frais de service forfaitaires sur la certification des tâches accomplies de façon satisfaisante, conformément au calendrier de paiement suivant:

Tranche de Paiement/ Période	Livrables ou documents dus	Approbation	Pourcentage de Paiement
1ère tranche	Rapport de cadrage.	SP/CNDD- PNUD	20%
2ème tranche	Rapport provisoire de l'étude		50%
3ème tranche	Dépôt du rapport final intégrant les amendements et suggestions des différentes parties prenantes recuelllis en atelier de validation.		30%

XI. DURÉE DE L'ETUDE

a. La consultation aura une durée totale de **30 jours ouvrables**.
b. Le/la consultant (e) devra respecter strictement les échéanciers énoncés dans le tableau des livrables ci-dessus.

XII. CONDITIONS DE SOUMISSIONS

Immeuble des Nations Unies, Koulouba 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Tél : (226) 25.49.06.00 – Email : registry.bf@undp.org
- Burkina Faso -

Le/la consultant (e) intéressés (e) par cette offre devra produire une proposition technique détaillant sa compréhension par rapport aux éléments des TDR en indiquant : les méthodes proposées, les sources et procédures de collecte des données. La proposition technique devra inclure un programme détaillé des tâches, activités, prestations et un calendrier de la mission. La proposition technique sera accompagnée d'une offre financière prenant en compte les différents éléments de coût (honoraires ; déplacements ; communication ; secrétariat...).

NOTA BENE:

Seuls les candidats qui détiennent les qualifications professionnelles et techniques mentionnées ci-dessus seront présélectionnés et contactés.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Immeuble des Nations Unies, Koulouba 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Tél : (226) 25.49.06.00 – Email : registry.bf@undp.org
- Burkina Faso -